



COLLOQUE INTERNATIONAL

**Renforcer le Nexus Climat-
Écosystèmes pour une
Souveraineté Alimentaire et une
Résilience durable en Afrique de
l'Ouest et au Sahel**

Du 16 au 18 juin 2026 à Niamey, République du Niger

APPEL À COMMUNICATIONS



1. RAPPEL DU CONTEXTE

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, les différents types d'écosystèmes (des forêts humides du Golfe de Guinée aux zones sahariennes) fournissent des biens et services écosystémiques essentiels comme l'eau, la nourriture, les pâturages et la biodiversité. Cependant, ces ressources sont sérieusement menacées par la pression exercée par les activités humaines, les effets néfastes du changement climatique et l'insécurité civile. Ceci a pour conséquence, la dégradation des terres et des sols, la baisse de la biodiversité, la faible productivité agricole et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle grandissante, compromettant ainsi la protection et la conservation des aires protégées.

Face à ces défis, diverses initiatives régionales et internationales telles que l'AFR100, la Grande Muraille Verte et la Stratégie Climat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest visent à restaurer les terres, protéger la biodiversité et renforcer la résilience des systèmes alimentaires. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de mettre en place une transformation structurelle intégrant la restauration écologique des terres (agroécologie), des systèmes alimentaires durables, une meilleure gouvernance des politiques agricoles multisectorielles novatrices de réhabilitation des aires protégées, les prévisions agro hydro climatiques, les intrants agricoles de qualité et le renforcement des systèmes d'alerte précoce comme le Cadre Harmonisé (CH). L'utilisation croissante des technologies et du numérique est également cruciale pour renforcer la résilience.

Dans ce contexte, l'approche du Nexus Climat–Écosystèmes pour une Souveraineté Alimentaire et une Résilience durable en Afrique de l'Ouest et au Sahel (N-CESAR) apparaît comme un levier essentiel pour articuler Climat, Ecosystèmes et Souveraineté alimentaire tout en renforçant la contribution de la région aux cadres et conventions internationaux tels que la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD), la Convention de la Diversité Biologique (CDB), la Convention sur les zones humides (RAMSAR), le Cadre de Sendai pour la réduction de risques de catastrophes (2015-2030), etc.

Le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), en partenariat avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF), la Communauté des États Sahélo-sahariens (CENSAD), le bureau régional du Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), l'Action Contre la Faim (ACF), le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et le Réseau Billital Maroobé (RBM), organise un Colloque International afin de réunir chercheurs, décideurs, praticiens et partenaires financiers pour démontrer l'importance du Nexus Climat–Écosystèmes dans la quête de la Souveraineté Alimentaire et la Résilience durable en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

2. OBJECTIFS

Le colloque vise à offrir un cadre d'échanges scientifique, technique et politique autour du concept Nexus Climat-Écosystèmes, afin d'identifier des solutions innovantes et intégrées qui puissent renforcer la souveraineté alimentaire et la résilience durable des populations de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel face aux défis du changement climatique et de la dégradation des ressources naturelles.

Il s'agira de manière plus spécifique de :

1. Analyser les impacts du changement climatique et de la dégradation des écosystèmes sur la sécurité et la souveraineté alimentaire dans la région ;
2. Partager les expériences, innovations et bonnes pratiques en matière d'adaptation climatique, de gestion durable des ressources naturelles et de valorisation des écosystèmes ;
3. Explorer les approches intégrées du nexus climat-écosystèmes pour orienter les politiques publiques et les stratégies régionales ;
4. Renforcer les synergies entre acteurs (chercheurs, décideurs, producteurs, partenaires techniques et financiers) pour une gouvernance inclusive et efficace ;
5. Formuler des recommandations et des feuilles de route pour promouvoir des systèmes alimentaires résilients, durables et adaptés aux réalités locales de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

3. APPROCHE

Le Colloque donne une opportunité aux partenaires impliqués, tels que le CILSS, l'UNCCD, le CORAF, la CEN-SAD, le PAM, la APGMV, l'UICN, etc. qui jouent chacun un rôle clé dans le suivi environnemental et la sécurité alimentaire, l'innovation agricole, l'intégration économique, l'assistance humanitaire et la résilience pour partager leurs expériences. Il se donne comme ambition d'aboutir à des engagements concrets en matière de restauration des écosystèmes, et de souveraineté alimentaire durable dans la région. L'approche est bâtie autour des séances plénières, panels, ateliers parallèles, expositions et sessions posters, le colloque favorisera un dialogue inclusif et interdisciplinaire, mais aussi des décideurs politiques. Les participants auront l'opportunité de coconstruire des recommandations et une feuille de route régionale pour soutenir les politiques et initiatives en faveur d'une souveraineté alimentaire et d'une résilience durable en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

4. AXES THEMATIQUES DE L'APPEL A COMMUNICATION

Les contributions devront porter sur le Climat, les Ecosystèmes, la biodiversité, la résilience, les politiques publiques de gouvernance des Systèmes alimentaires, les innovations. Les principaux sujets à aborder s'articulent autour des thèmes ci-après :

4.1. Axe 1 : Climat et sécurité alimentaire

- Impacts des variabilités climatiques et extrêmes météorologiques sur la production agricole, pastorale et halieutique ;
- Stratégies d'adaptation et innovations agroécologiques face au changement climatique.

4.2. Axe 2 : Écosystèmes, biodiversité et résilience

- Gestion durable des terres, des forêts, de l'eau et des pâturages ;
- Rôle des écosystèmes dans la régulation climatique et la sécurité alimentaire ;
- Biodiversité et systèmes alimentaires durables.
- Innovations technologiques, agroécologiques et numériques au service de la résilience

4.3. Axe 3 : Politiques publiques et gouvernance régionale

- Intégration du Nexus Climat–Ecosystèmes dans les stratégies nationales et régionales ;
- Rôle des institutions, collectivités locales et organisations communautaires ;
- Financement climatique et investissements responsables dans l'agriculture et la résilience.

4.4. Axe 4 : Valorisation des Savoirs et partenariats

- Valorisation des savoirs locaux et autochtones ;
- Partenariats scientifiques, coopération Sud–Sud et mobilisations des jeunes et des femmes.

5.5. Axe 5 : Perspectives et feuille de route régionale

- Identification des priorités stratégiques pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest ;
- Élaboration de recommandations et de mécanismes de suivi ;
- Plaidoyer pour un engagement collectif et durable.

Chaque axe thématique sera introduit par une présentation préliminaire d'un spécialiste du domaine.

5. ABOUTISSEMENTS TANGIBLES ATTENDUS

- Cartographie, mise à jour des acquis, des enjeux et des menaces majeures pour les terres, les écosystèmes et les systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest au Sahel, notamment celles liées à la déforestation, la désertification, l'érosion des sols et la perte de biodiversité ;
- Publication des actes du colloque (conclusions et recommandations), d'une Synthèse scientifique et d'une Note de politique (policy brief) pour orienter les prises de décision (aux échelles régionale et nationale) ;
- Elaboration des modules de formation sur le Nexus Climat–Écosystèmes–Alimentation ;
- Renforcement des partenariats institutionnels et financiers : engagements mutuels entre acteurs scientifiques, décideurs politiques et bailleurs de fonds et feuille de route commune pour la mise en œuvre des solutions identifiées ;
- Création d'un réseau de champions (institutionnels, financiers, communautaires) ; Engagements financiers explorés pour un programme régional multisectoriel ;
- Validation d'une note conceptuelle pour le programme régional N-CESAR.

6. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les Scientifiques, Praticiens, Acteurs du Développement, les Financiers, les Acteurs de la société civile, les Représentants des ONG, les Acteurs du secteur privé sont invités à soumettre une proposition de communication (Résumé de 450 mots) incluant les éléments suivants : Titre de la Communication ; Nom(s) et Affiliation(s) de l'Auteur ou des Auteurs ; Résumé précisant l'objectif, la méthodologie et les résultats ; Format : Times New Roman, Taille 12 et Interligne simple. Les propositions sous forme de posters scientifiques sont également admises.

7. ECHEANCES A RETENIR

Les principales échéances à retenir sont les suivantes :

- Lancement de la soumission des Résumés : **20 Janvier 2026**
- Clôture de la soumission des Résumés : **06 Mars 2026**
- Notification d'acceptation des Résumés : **20 Mars 2026**
- Fin de la soumission des Articles complets : **22 Avril 2026**
- Notification d'acceptation des articles : **06 Mai 2026**
- Date limite d'envoi des Articles corrigés : **15 Mai 2026**
- Début du Colloque International : **16 juin 2026**

Les Communications retenues seront présentées (en français ou en anglais) en plénière en présentiel ou en ligne au Colloque et feront l'objet d'une publication scientifique.

8. COMITE D'ORGANISATION

Le Comité d'Organisation est composé des représentants du CILSS, des Universités publiques du Niger (UPN), du CORAF, du PAM, de la CEN-SAD de l'APGMV, de l'IUCN, du Ministère de l'Agriculture et l'Elevage, du Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Niger et d'autres partenaires.

9. COMITE SCIENTIFIQUE

Le Comité Scientifique est constitué de personnalités scientifiques choisies pour leur notoriété dans le domaine des Ecosystèmes, du Climat et de la Sécurité Alimentaire. Il est chargé de l'assurance qualité des communications scientifiques et de la validation des thèmes des panels du Colloque.

10. CONTACTS

Les propositions de Communication sont à adresser à l'adresse suivante : **colloque.cesar@cilss.int** avec copie à: **administration.agrhymet@cilss.int**